

Formation

GR - Juges "Artistique"

19/11/2022 - Visioconférence

Organisateur **Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté**

Public concerné

Age : 14 ans le jour de l'examen

Pré-requis : Examen tronc commun validé

Contenu :

Formation au jugement GR pour le module Artistique:

- variété et répartition des éléments engins et corporels,
- évaluation de l'espace,
- la musique,
- les effets chorographiques des ensembles...

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Visioconférence - un lien sera envoyé aux inscrites**
- Date : **19 novembre 2022**
- Horaires - **Accueil : 8 h 50 Début : 9 h 00 - Fin : 13 h.**

Amener :

- Avoir un ordinateur avec micro et caméra allumés.
- De quoi prendre des notes, les documents fournis pour la formation, aménagements du code FIG 2017-2020, Programme national 2021-2022 (ou 2022-2023 si vous l'avez), programme régional et départemental.

Contact le jour du stage :

MILLET Marion - 06 08 52 93 12

La date et les conditions de l'examen vous seront précisés après la formation.

Inscription :

- Date limite d'inscription : **07/11/2022**
- Date limite de retour du règlement : **13/11/2022**
- Coût : **20 € (Le coût de l'examen est compris)**
- Nombre minimum d'inscriptions : **2**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

veuillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire avec le nombre de personnes :

GRS-ART-19/11/2022

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : stages@fscf-bfc.fr

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription. **Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**

